



Continuité pédagogique : les arts plastiques à la maison.

Fiche d'accompagnement à l'attention des élèves et de leur famille.

1. Les arts plastiques à la maison, c'est possible ?

Le collège est fermé jusqu'à nouvel ordre pour des raisons sanitaires mais les enseignements se poursuivent dans toutes les matières y compris les arts plastiques.

- C'est l'occasion d'explorer et d'expérimenter d'autres dispositifs de création.
- C'est l'occasion de développer sa prise d'initiative et son autonomie.
- C'est l'occasion de partager, mutualiser les idées et créer autrement.

2. Communiquer, comment et pourquoi ?

Le professeur n'est pas présent mais il n'est pas inaccessible.

- Vous pouvez communiquer avec votre professeur sur la messagerie ENT, il suffit de sélectionner le nom de l'enseignant pour lui envoyer un message en n'oubliant pas d'indiquer le nom et la classe de l'élève et d'être précis dans sa question.
- Demander des précisions sur les fiches de travail, des conseils sur des idées, des procédures, des techniques.
- Lui montrer le travail en cours d'exécution (croquis, photo), pour demander un avis.

3. Que fait-on ?

On réalise le travail donné par l'enseignant, c'est la continuité de ce qui se fait en classe.

- Les fiches de travail sont déposées sur le cahier de texte Pronote, il n'est pas nécessaire de les imprimer.
- Les fiches sont beaucoup plus détaillées et décomposées, il faut les lire attentivement et suivre les indications de travail. En cas d'incompréhension on envoie un message à l'enseignant sur l'ENT.
- Des liens numériques sont également proposés : Google Drive (il suffit de cliquer sur le lien). Cela ne nécessite aucune inscription et permet aux élèves d'une même classe de retrouver les fiches de travail, des documents d'accompagnement et des références sous forme d'images ou de vidéo.
- Certains travaux théoriques (écrits), seront à faire sur le cahier d'arts plastiques (ou sur une copie pour ceux dont le cahier est resté en classe).

4. Quand et comment les travaux seront rendus ?

Sauf exception indiquée sur une fiche de travail, les productions seront rendues lorsque l'établissement réouvrira ses portes. En tant qu'unique enseignante d'arts plastiques, il est difficilement envisageable de récupérer tous les travaux par voie numérique.

5. Comment est-on évalué ?

Comme d'ordinaire chaque production sera évaluée par compétences lesquelles sont adaptées aux conditions « extraordinaires » de travail.

6. Avec quoi et comment organiser son travail ?

- Les fiches de travail seront mises en ligne dès lesur Pronote et pour chaque classe.
- L'organisation est libre dans l'emploi du temps à la maison, néanmoins sur chaque fiche de travail il sera donné un temps indicatif de conception.
- Le matériel étant resté en classe, il faut se montrer inventif et faire avec les moyens du bord. Cet aspect fait partie des compétences évaluées. Pas question d'acheter du matériel supplémentaire.

7. Derniers conseils

- En cas de difficultés de connexion, joindre le collège au téléphone pour avoir les directives et récupérer les fiches de travail en format papier.
- Prenez plaisir à faire vos productions à la maison, pour une fois vous avez plus de temps et d'espace.
- Transformez votre maison en atelier artistique et vos murs en salle d'exposition.

Bon courage à tous

